

**COMPTE RENDU REUNION BUREAU**  
**Communauté de Communes du Pays de Spincourt**  
**07/10/2010 à 18h30**

Etaient présents :

- Mme Jocelyne ANTOINE MALIK,
- Mr François BRELLE,
- Mme Béatrice CLEMENT,
- Mr Roger GILLET,
- Mme Sonia LOUIS PIZZAGALLI,
- Mr Jean Maire MISSLER,
- Mme Alice PESCHELOCHE, Conseil Général de la Meuse
- Mr Philippe RUSSO, agence de l'eau Rhin-Meuse
- Mme Nadine SCHMIT,
- Mr Gilles SPINELLI,
- Mr Massimo TRINOLI,
- Mr Christophe WILKE.

Etaient excusés :

- Mr Christophe CAPUT,
- Mr Bernard COLLIN,
- Mr Jean LAMBERT,
- Mr Maurice MORIN.

**1) Présentation du projet d'étude sur les cours d'eau**

Mme Pescheloche et Mr Russo nous projette un diaporama de l'état des lieux des cours d'eau des territoires de Stenay, Montmédy, Damvillers et Spincourt.  
Voir ci-joint.

Concernant la Codecom de Spincourt sont exclus de l'étude :

- Arrancy et Saint Pierrevillers (car Crusnes et affluents, ne faisant pas parti du même bassin)
- Amel et Senon (déjà engagés avec la Codecom d'Etain car bassin-versant de la Moselle)
- Les communes attachées adhérentes au SIEP (Dommary Baroncourt, Gouraincourt, Domremy la Cannes, Eton) ou un projet est en cours.

La Codecom compte 107 km linéaire de cours d'eau.

Le cout de l'étude pour l'ensemble des Codecoms concernées serait de 100 000 € TTC soit 83 500 € HT. La répartition entre les 4 structures pourrait se faire soit uniquement au prorata de la population, soit uniquement au prorata du linéaire, soit 50 % population et 50% linéaire.

Après subvention (agence de l'eau Rhin-Meuse 50 %, Conseil Général de la Meuse 30 %), il resterait environ 5 000 € à la charge de notre collectivité.

#### Réactions et réponses de Mme Pescheloche et Mr Russo :

- cette somme n'est pas très importante mais il faut penser aux travaux qui vont découler de l'étude.
- Plusieurs études ont déjà été réalisées dans d'autres territoires, y compris meusiens. Il faut envisager environ 1 000 000 €, somme donnée uniquement à titre indicatif, seuls les résultats de l'étude pourront être surs.
- Il faut également savoir que les financements devraient suivre. L'agence de l'eau ne se lancerait pas dans une étude sans soutenir le financement des travaux.

#### Réactions et décisions du Bureau après le départ de Mme Pescheloche et Mr Russo :

- 13 communes sur 21 sont concernées. Si une décision favorable est faite pour la mise en œuvre de cette dernière, il faudra soutenir les autres communes lorsqu'elles réaliseront une étude équivalente.
- Il est proposé que la part résiduelle des communes sera prise en compte par la Codecom.
  
- Le bureau décide de présenter cette étude au prochain conseil communautaire.

## **2) Projet de Relais d'Assistante Maternelle**

Mr Trinoli explique à l'assemblée l'historique et les objectifs d'un RAM.

Trois éléments indispensables pour le bon fonctionnement d'un RAM. Le projet de RAM de la Codecom de Spincourt possède les atouts pour compléter les 19 RAM meusiens existants :

- Un lieu identifié (avec la possibilité de faire des permanences dans les villages) : un bureau du bas à la Codecom qui serait affecté exclusivement au RAM
- Un animateur à recruter : mi-temps (presque 80 % d'aide : 70 % CAF + 9,8 % MSA) qui pourrait être complété par un mi-temps à la crèche (besoin si développement). Il serait peut être plus facile de recruter un plein temps qu'un mi temps : à voir.
- Un besoin du territoire : soutenir les assistantes maternelles, aider les parents dans leur choix de mode de garde... Les parents pourraient être également rassurés de s'adresser à une telle structure plutôt que de choisir par eux même.

→ Le Bureau décide à l'unanimité de présenter le projet au conseil communautaire. L'objectif est de poursuivre la réflexion notamment en envoyant à toutes les assistantes maternelles agréées du territoire un questionnaire et en organisant une réunion publique. Un dossier de demande de création, et de financement, pourrait être ensuite fait auprès de la CAF et de la MSA.

## **3) Projet recyclerie**

Nous avons sollicité un report de la date de validité de la subvention ADEME (report de 12 mois) car les tractations pour l'achat du terrain avec le conseil général viennent juste d'aboutir. Le terrain sera acquis pour 1 500 € (contre 12 000 € prévu).

Le dossier de subvention, monté dans l'urgence, fait apparaître une confusion entre le projet de recyclerie et celui envisagé à plus long terme d'extension de la déchetterie. Une réunion de réflexion à ce sujet est prévue mercredi 13 octobre.

Choix du maître d'œuvre : Mr Fristot pour 3 750 € HT (3 autres propositions : 4500 €, 5800 € et 6000 €)

Choix de l'architecte : Mr Prot pour 950 € HT.

#### **4) Déchetterie**

La Communauté de Communes des deux rivières nous a sollicités afin que les habitants de Han devant Pierrepont et Saint Supplet puissent utiliser la déchetterie de Spincourt. Une proposition à 10,30 € par habitant et par an leur a été faite.

Accord à l'unanimité.

#### **5) Gendarmerie**

Une réunion a eu lieu à Boulogny en présence notamment du président du Conseil Général de la Meuse et du sous préfet. Afin d'éviter que la gendarmerie quitte le territoire, ce qui, de plus, entrainerait une diminution des effectifs, une solution financière a été trouvée : 145 000 € GIP Objectif Meuse (fonds après mine), 200 000 € DDR, 219 366 € Etat (fonds direct gendarmerie). Ces subventions seraient complétées par un emprunt d'environ 1 000 000 € sur 30 ans (opération blanche puisque le loyer est prévu à hauteur de 73 000 €).

Concernant le portage : la Codecom ne peut pas porter le projet car Boulogny est hors territoire. La mairie de Boulogny n'a pas les capacités financières pour le faire. La solution serait donc de créer un syndicat mixte entre nos deux structures.

Le bureau accepte à l'unanimité. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire.

#### **6) Engagements de dépenses**

- Brabant pour travaux à la boulangerie de Saint Laurent : 487,84 € HT.
- Ordinateurs pour les écoles (suite du marché informatique subvention 70 %).
- Sorties culturelles et voyages scolaires 2009/2010.
- Ludobus ; 2,75 € par élève pour 2010/2011 (tarif inchangé).
- Subventions OPAH.
- Subventions façades privées.
- Annulation redevances OM.

#### **7) Clôtures pour insuffisance d'actif**

- MULLER Marie Jeanne OM 2005/2006
- DUMET Olivier OM 2004
- LAMARRE Fernand OM 2003

## **8) Responsabilité mise en disposition internet au public**

Des dispositions légales existent lors de la mise en place d'un accès internet au public, que la connexion soit filaire ou wifi. La législation définit les obligations comme :

- Mettre en place un moyen technique permettant d'authentifier les utilisations
- Interdire les téléchargements illégaux (loi HADOPI 2009) et sécuriser l'utilisation
- Enregistrer tout le trafic effectué sur Internet par tous les utilisateurs se connectant depuis les Hotspots et conserver ces données pendant une année (décret du 24/03/2006).

Sos Dep Informatique propose une solution : mise en place d'un routeur Broadband sans fil et d'un logiciel quickspot. Le tarif varie entre 270 € HT et 2 110 € en fonction d'accord de publicité ou non (+ une maintenance obligatoire de 68 € par an).

Les membres du bureau prennent note.

## **9) Modification du règlement développement local**

Il est proposé et accepté à l'unanimité d'ajouter un axe : création ou modernisation de salles de fêtes à vocation intercommunale : 30 % d'une dépense plafonnée à 100 000 €.

## **10) Divers**

- Fin de l'opération OPAH le 31/12/2010. Tous les porteurs de projet ont été avertis.
- Demande en cours d'extension de l'agrément pour les deux crèches à hauteur de 15 enfants.
- Accord de branchement sur l'éclairage public d'un cinémomètre à Saint Laurent et Nouillonpont.
- Formation défibrillateur pour les employés volontaires de la Codecom le 8/11/2010 de 13h30 à 16h30.
- Ouverture des plis de la maison de santé fait.
- Le règlement des OM va être revu (commission environnement).
- Le nombre d'enfants dans les écoles s'élève à 653 soit un de plus que l'an passé, bien que plusieurs établissements ne prennent plus les 2 ans.
- Les Bafa seront validés par les directrices périscolaires (8 heures de travail réel à faire). Le stage de perfectionnement devra être organisé courant avril.

**Le prochain conseil communautaire aura lieu mardi 26 octobre 2010 à 20h30.**